

CONFÉRENCE DE PRESSE MERCREDI 21 MARS – 11 h 30 – PÔLE 1

M. Alain BALTAYAN

Directeur du CRDP Aix-Marseille

Quelques mots en tant que directeur de l'établissement national public CRDP d'Aix-Marseille.

Comme vous le savez, le CRDP est le créateur de l'Orme (Observatoire des ressources multimédias en éducation), dans ses deux composantes : l'observation des usages et la manifestation à laquelle vous avez bien voulu être présents aujourd'hui.

Nous entrons maintenant, pour une manifestation de ce type, dans l'âge mûr, mais aussi dans le peloton peu nombreux de celles qui ont réussi, depuis 12 ans, à se maintenir et à se développer.

A la fois exposition, colloque et vitrine de ce qui est fait dans le domaine du numérique, c'est un des seuls événements qui réunit à la fois des professionnels de l'éducation et des technologies de l'information, des élèves, des collectivités et des chercheurs dans un cadre qui leur permet de s'enrichir, de s'entretenir et d'échanger.

Les Rencontres de l'Orme s'inscrivent dans le cadre des missions que nous confie le décret d'avril 2002 : le développement des TIC dans l'éducation, leur promotion et l'étude de l'usage qui en est fait.

Mais c'est aussi une formidable occasion pour le CRDP d'Aix-Marseille de nouer et de développer des partenariats dans, au moins, trois directions :

- en direction des collectivités, qui sont ici à cette table et que je remercie de leur présence et de leur appui ;
- en direction des industriels qui nous ont toujours fait confiance : les industriels nationaux et les acteurs des trois pôles de la Belle-de-Mai qui nous ont rejoints pendant cette opération avec enthousiasme. Le CRDP est bien à la croisée de ces deux types de partenaires, les financeurs et les producteurs, en assurant un rôle de conseil et d'interface ; la meilleure preuve en est le projet Correlyce, dont sont promoteurs les deux CRDP de la région ;
- en direction enfin de l'institution : académique d'abord, avec la collaboration et l'appui des services académiques, que je tiens ici à remercier, sous la haute autorité de Monsieur le Recteur qui nous assure de son appui ; au niveau national ensuite, avec le ministère de l'Éducation, qui participera dans un moment à la distribution aux nouveaux enseignants des clés USB (parmi les ressources desquelles se trouvent nombre de production du réseau SCEREN) et avec le fort partenariat du réseau SCEREN à travers le CNDP et les CRDP ici présents et une collaboration solide engagée avec la DRT et l'Agence des usages, dont j'espère qu'elle se poursuivra sur le terrain avec la collaboration du CRDP d'Aix-Marseille à l'observation des usages et au site national.

Aspect également important de la manifestation : les élèves et les enseignants font aussi partie des acteurs présents. Cette année, six lycées travaillent pour nous : Blaise Pascal, Ampère, Genevoix, La Viste, Colbert et Gambetta. Ils donnent aussi son originalité à la manifestation puisque ce sont eux qui nous aident à la monter.

Mme Dominique LIAUTARD

Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication - Laboratoire medi@sic, GERSIC EA 3240

Pour la première fois, les trois maillons que l'on avait supposés en 1995 comme significatifs d'un développement des usages éducatifs des supports numériques sont matérialisés de manière visible sur les trois pôles de la manifestation : une offre de ressources riche et diversifiée ; une innovation concrétisée par l'arrivée sur le marché d'entreprises, de produits et de services intégrant en temps réel les évolutions technologiques, économiques et sociales ; des pratiques effectives.

L'École communicante, installée sur le pôle Auteurs, a démarré en 1998, époque où usagers et élèves s'étaient emparés de ces outils, produits et services. Sur le pôle Patrimoine, on a pour la première fois cette année, avec la Place de l'édition, une lisibilité de l'offre de ressources privée, publique, académique, nationale. C'est une offre qu'on peut toucher du doigt, consulter. Sur le pôle Média, des entreprises innovent.

Sur les thèmes, vous le verrez dans le programme, il y a des choses très diverses, ce qui correspond à une véritable évolution :

- des tables-rondes autour de la culture numérique des enseignants et des élèves ;

- des débats autour de cet usager interactif dont on a vu qu'il intervenait en amont dans l'édition de produits et services, parce qu'il crée des contenus, parce qu'il utilise des ressources, parce qu'à un moment donné, il communique avec d'autres usagers et mutualise des choses.

Un chercheur m'a dit, hier, qu'avec l'évolution du Web 2.0, on a là un concept dans lequel les enseignants se retrouvent : ils créent, ils communiquent, ils ont une facilité à exercer ce qui est une partie de leur métier, à concevoir des ressources dans une finalité d'apprentissage et d'éducation.

Mme Monique VENTURINI

Conseillère municipale déléguée aux fêtes, animation urbaine, cinéma et audiovisuel - Ville de Marseille

Sur le multimédia éducatif et culturel, Dominique Liautard disait combien l'innovation est de plus en plus pertinente ; mon rôle est de dire combien la politique menée par la Ville, les partenaires Région et Conseil général en ces lieux, représente la politique du développement de l'industrie cinématographique.

Nous sommes sur le pôle Média. Aujourd'hui, c'est un outil plus que performant et je suis heureuse de signifier sa réussite évidente. A ce jour, un peu plus de 60 % d'entreprises audiovisuelles et multimédias se sont installées ici. Comme pour toutes les collectivités, une des priorités importantes est l'emploi. Nous sommes, au-delà de ces 30 entreprises sur le pôle, à 600 emplois, plus ceux à venir, car nous sommes en discussion. C'est donc un clin d'œil que nous faisons à la bonne marche du pôle Média.

Mme Marie-Louise LOTA

Adjointe au Maire - Ville de Marseille

Je remercie tous les acteurs qui nous permettent d'être là aujourd'hui, à la fois pour pouvoir expliquer quelles sont nos actions, dans nos spécificités et, en même temps, découvrir tout l'attrait de ce salon professionnel interactif que sont les Journées de l'Orme, qui sont particulièrement intéressantes.

Merci à tous les animateurs de cette belle manifestation et merci à mon amie Monique Venturini, élue de la Ville et patronne de ce site hautement symbolique et oh combien dynamique, puisque c'est un peu des répartitions à la fois de compétences et de moyens. Si la Ville de Marseille a créé cet espace, c'est Marseille Provence Métropole qui l'a commercialisé et favorisé l'implantation des entreprises du multimédia, au même titre que les biotechnologies et les industries du cinéma. C'est dire l'importance de ce site, et peut-être aussi son caractère un peu majestueux.

Je vais vous expliquer ce que nous avons fait dans le cadre du primaire puisque c'est par les plus jeunes qu'il faut commencer pour essayer de les sensibiliser et les rendre particulièrement performants dans le domaine du multimédia. L'expérience de la Ville de Marseille a commencé réellement en 1999 avec le plan Planier (Plan informatique pour les écoles en réseau), dont l'objectif était discret puisqu'il était de mettre deux ordinateurs par classe de CM2, mais, très vite, cela a pris des proportions importantes et nous sommes arrivés à 3 500 appareils pour une somme aujourd'hui de 7 à 8 M€ investis dans les écoles élémentaires de la Ville.

On s'est dit qu'investir dans les écoles élémentaires n'était peut-être pas suffisant, qu'il fallait une démarche beaucoup plus générale, généraliste en tout cas, sur l'implantation de cet outil multimédia. Il était donc évident qu'on sensibilise nos professionnels des fournitures scolaires dans le cadre d'un marché public (je préside aussi la Commission des marchés de la Ville de Marseille). Nous leur avons, de fait, fait une proposition sympathique en leur disant : « *Nous rentrons dans l'ère du multimédia, que nous proposez-vous pour que nos enseignants ne soient pas toujours en train d'établir leurs bons de commandes avec leur papier/crayon, ceci induisant parfois des erreurs de facturation ?* ». On leur a demandé de nous offrir une spécificité, une variante de qualité qui était la mise en place de l'outil informatique pour les commandes scolaires, démarche importante pour nos éditeurs ; l'outil est maintenant installé, nous allons le mettre en pratique.

Nous nous sommes dits également que nous n'allions pas oublier les maternelles ; nous avons donc fait entrer le multimédia dans les écoles maternelles, où il y a un minimum d'informatique.

Mais, au-delà, ce travail n'aurait pu être réalisé sans un travail de partenariat, une complicité entre l'Inspection académique et la Ville de Marseille. Deux personnes - le représentant de la Ville et le représentant de l'Éducation nationale - ont été les animateurs, à la fois des projets pédagogiques et de la mise en place de l'outil [...]. On a été énormément aidés par les financements prévus dans le cadre des programmes européens, mais cela n'a pas été suffisant.

Nous avons mis en place le système « Partage » qui est un outil interactif ouvert aux publics, aux parents. En son sein, des journaux se construisent d'école en école, des histoires peuvent se raconter, des informations circuler. De plus, c'est un site qui est visité et ouvert aux parents de l'extérieur ; ceux-ci peuvent voir l'activité que leur enfant mène au sein de l'école, au travers du principe de partage. C'est une grande réussite puisque ce sont des élèves de CM1 qui ont été choisis, l'an dernier, pour présenter « Partage » à l'occasion d'un grand salon mondial à

tous les adultes, en mettant en évidence leur savoir-faire. Nous entendons poursuivre cet effort, pas tout seuls, mais toujours avec le concours de l'Inspection académique.

Je remercie le CRDP qui est volontaire et qui nous sollicite assez souvent pour que nous puissions poursuivre cette progression pour le bien-être de nos élèves, de nos petits marseillais et, surtout, pour qu'ils soient tout à fait opérationnels au collège et, bien entendu, performants au lycée et dans leur fonction d'adulte.

Mme Janine ECOCHARD

Conseil général des Bouches-du-Rhône

La collectivité Conseil général, partenaire des Rencontres de l'Orme depuis le début historique - pas seulement partenaire financier -, est présent, on peut le constater aujourd'hui encore, à la fois sur le stand du Conseil général où est présenté Ordina 13, mais aussi dans le cadre de l'École communicante et sur différents espaces de communication.

Le dispositif Ordina 13 est dans sa quatrième année de mise en œuvre : c'est un outil innovant dans son ampleur et très ambitieux. Le dispositif englobe plusieurs étapes : la dimension pédagogique, la mise à disposition des classes de quatrième et de troisième d'un ordinateur portable, la dimension de l'architecture administrative du projet lui-même, et également une dimension d'intégration des familles. Celle-ci a été reprise par la Fédération des parents d'élèves et relayée sur ces Rencontres.

Ce dispositif a fait l'objet d'une concertation assez longue et large, et a été assuré d'un suivi dans le cadre d'un comité de pilotage pour connaître ses usages. Au cours d'un colloque sur le collège numérique il y a plus d'un an, un premier bilan d'étape a été fait. Nous avons passé une commande à l'Université, dont une partie du rendu va être faite cet après-midi, qui porte sur les usages au collège, mais aussi à la maison (il est en effet important d'avoir cet aspect collège/maison), ainsi que sur les approches communicationnelle et sociologique. L'approche pédagogique et le bilan pédagogique ne relèvent pas du tout de notre compétence, mais de celle de l'Éducation nationale [...]. L'ensemble de ces retours sur les usages du dispositif Ordina 13 permettra de l'améliorer sans doute, en tout cas de le faire évoluer.

Je ne voudrais pas qu'on associe Ordina 13 uniquement au don de l'ordinateur portable aux élèves de quatrième et de troisième : on a câblé la totalité des établissements, mis en place 150 ATI (Assistants techniques informatiques) présents à ces Rencontres qui permettent de suivre et de maintenir en bon état de fonctionnement et de pratique l'ensemble du dispositif. Notre souci est, bien évidemment, de permettre à l'ensemble des familles et des collégiens de pouvoir utiliser un outil important et moderne d'imprégnation des connaissances.

Mme Michelle TRÉGAN

Présidente de la commission d'appels d'offre déléguée à l'emploi - Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

J'interviendrai pour la Région, à la fois au titre de la gestion des lycées et du développement économique, puisque ce secteur est un des secteurs stratégiques de développement de notre région.

Ces 12^e Rencontres de l'Orme sont très importantes - nous avons suivi l'Orme depuis le début -, dans le domaine des technologies de l'information et de communication dans l'éducation, au travers de différentes actions que nous conduisons pour les lycéens, et bien évidemment le matériel.

Comme le Conseil général, nous avons mis à disposition des machines : 30 000 ordinateurs installés dans les 178 lycées de la Région, 650 serveurs alimentés de câblages internes avec l'accès au haut débit. Nous avons mis en place, en 2006, le réseau Sherpa, qui est un très gros investissement de la Région et qui est partagé par d'autres acteurs sur le territoire régional. Enfin, point essentiel dont je connais l'importance : la maintenance. A quoi servent machines et haut débit si le matériel ne marche pas ! Ce sujet complexe et difficile sur lequel nous nous battons pour trouver des solutions techniques et financières est en passe d'être réglé ; nous devrions mettre en place graduellement des dispositifs de maintenance pour 2007/2008.

Nous avons toutes les solutions pour que l'usage de l'informatique se développe et pour travailler sereinement sur le contenu. S'il n'y a que des studios et des machines, ça ne sert pas à grand-chose. Il faut que les lycéens puissent maîtriser l'information, cela correspond à un axe essentiel de la politique régionale en matière de solidarité et de justice sociale.

Le projet Correlyce, comme vous pouvez voir sur le stand de la Région, est un catalogue régional ouvert de ressources éditoriales en ligne destiné aux lycéens. Il sera présenté tout au long de ces 12^e Rencontres. Il doit permettre d'offrir à tous les lycéens des usages numériques et de donner à tous des chances de réussite, à la fois pour leurs études mais aussi pour leur vie professionnelle future, car peu de métiers aujourd'hui peuvent s'exercer sans maîtriser les techniques de l'information et de la communication.

Ce projet est fondé sur le partenariat, un partenariat exemplaire entre la Région et l'Éducation nationale, au travers des CRDP d'Aix-Marseille et de Nice, parti spécifique pris en 2006 pour la conception et l'évaluation de ce dispositif. Dans ce partenariat, la contribution de l'Orme est événementielle sur l'évaluation des pratiques. Il repose

sur la capacité d'expertise et d'animation et sur la capacité d'évaluation de l'Éducation nationale. Cette mutualisation n'est pas seulement institutionnelle : les éditeurs multimédias sont sollicités pour porter leurs titres auprès des lycées.

En fait, c'est dans un projet de dimension régionale de la filière multimédia éducative que nous nous positionnons au titre du développement économique. Cette filière est importante pour nous. Elle bénéficie d'un fort potentiel de recherche, de formation et de développement économique, associant compétences micro-informatiques, télécommunications, logiciels et industries numériques : 40 000 emplois, 4 000 chercheurs de l'enseignement supérieur d'une grande qualité, le Campus de Sophia-Antipolis, le pôle Aix-Marseille, la filière Supinfocom à Arles, toutes ces recherches sur la capacité d'innovation et de compétition à l'échelle internationale.

Nous intégrons cette démarche dans le cadre du développement économique, démarche qui inclut dans le pôle de compétitivité « Solutions communicantes sécurisées » l'ensemble de la chaîne de valeurs des technologies de l'information et de la communication. Ce pôle peut inclure, à terme, une filière de l'image du cinéma, de l'audiovisuel et du cinéma traditionnel.

L'accompagnement régional se traduit, bien évidemment, par celui du Pôle de la Belle de Mai que nous soutenons depuis toujours, le pôle Média Arles Nice Sophia-Antipolis et Toulon, un soutien à la recherche, l'aide aux entreprises innovantes et le développement à l'internalisation. [...].

Ces Rencontres de l'Orme nous permettent de présenter nos projets en matière d'éducation avec le programme Correlyce et de présenter toute l'importance que la Région accorde à ce secteur. Je voudrais saluer l'équipe de l'Orme que j'ai connue toute petite. 12 ans, c'est un bel âge, grand et solide. Félicitations aux anciens de l'Orme et aux actuels.

M. Philippe PORTELLI

Responsable du Département des ressources et des technologies - CNDP

Je vous dirai tout le plaisir que j'ai à représenter le directeur général du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) qui, en tant que tête de réseau de cet ensemble de centres régionaux et départementaux, fait que notre réseau de proximité est un partenaire assuré de ces Rencontres de l'Orme ; notre forte présence le montre. Je félicite nos équipes locales et les deux CRDP d'Aix-Marseille et de Nice d'avoir su faire grandir et mûrir doucement, mais sûrement, cette manifestation. On voit bien que 12 années, c'est un bel âge, l'âge où l'on voit se confirmer un certain nombre de choses que le SCEREN et le CNDP accompagnent au niveau national.

Le réseau SCEREN, par son statut d'établissement public, obéit à des principes de spécialités qui fondent ses missions autour de pôles d'activité importants (édition, documentation, technologies de la communication pour l'éducation) au niveau national, régional et départemental. Pour assurer ces missions, nous avons mis en place des processus et des projets. L'annonce d'aujourd'hui montre le dynamisme du réseau qui peut s'ancrer dans une forte envie de partenariat, aussi bien avec les services de l'État, de l'Éducation qu'avec les services des collectivités, avec qui nous travaillons fortement.

En tant qu'éditeur, le SCEREN doit s'inscrire dans l'ère du numérique, ce qu'il fait déjà depuis de nombreuses années. Il dispose de l'opportunité de travailler sur les grands dispositifs nationaux et d'alimenter les systèmes de diffusion que sont les Environnements numériques de travail (ENT). Je vous annonce que le SCEREN a lancé, dans son réseau, un appel d'offres pour la réalisation de ressources numériques pour répondre aux attentes et aux besoins de l'enseignant [...]. Le ministère de l'Éducation a également mis en œuvre un grand plan autour de l'accompagnement à la scolarité, l'égalité des chances et les TICE. Nous y participons activement, car il nous a été demandé de nous investir dans cette opération et d'accompagner spécifiquement ces usages par la production de ressources.

Sur notre capacité à innover, nous travaillons depuis 3 ans à la mise au point de systèmes d'information sur les ressources numériques et les usages, de façon à donner aux enseignants et aux usagers du système éducatif un regard le plus cohérent possible sur l'existant et que les métiers puissent s'exercer dans les meilleures conditions possibles. Nous avons décidé de travailler avec les normes et les standards en vigueur, donc d'introduire avec les services du ministère, les académies et notre réseau, la prise en compte de ces normes et standards, en particulier la norme LOM qui permet de décrire les ressources pédagogiques.

Nous avons édité différents systèmes d'information :

- le premier, educasource, est une banque de ressources éducatives décrite dans le réseau SCEREN et mise en ligne à un niveau national ;
- le projet Correlyce de la Région, qui utilise ces normes & standards et les techniques documentaires, et qui s'inscrit ainsi dans cette volonté du système éducatif de partager l'information avec un langage commun ;
- le ministère de l'Éducation nous a demandé, en tant que maître d'œuvre, de mettre au point Murene (Mutualisation de ressources numériques pour l'éducation). Ce système, mis en ligne depuis novembre, permet d'interroger de manière croisée un certain nombre de bases fédérées, mutualisées, qui donnent un regard précis

sur les ressources et les scénarios pédagogiques existants. On ne va pas réinventer un système public de type Google ou associé : l'idée est que la communauté éducative puisse avoir des outils opérants et, en quelques clics, avoir accès à des ressources qu'on peut mettre en usage dans le système éducatif.

Au travers de ces systèmes nationaux, on a pu nouer de nombreux partenariats : lesite.tv, le site INA. Nous sommes en train de décrire les ressources audiovisuelles en ligne de ces services pour qu'elles soient disponibles auprès des enseignants, avec des informations de qualité.

Nous participons également aux pôles de compétitivité, à des projets dont la finalité est que tous les acteurs qui produisent au sein du système éducatif se parlent et produisent de l'information pour les enseignants. Enfin, à la demande de notre ministre, le CNDP se dote d'une plate-forme de diffusion de ressources numériques publique, qu'il va animer au nom du ministère de l'Éducation et qui sera en ligne en septembre. Cette plate-forme a vocation à mieux diffuser l'offre de l'édition publique dans le système éducatif.

Sur les TICE, les mesures d'accompagnement sur lesquelles nous fondons notre action sont visibles, d'abord avec l'Agence nationale des TICE, animée par le CNDP et l'ensemble de son réseau, et qui commence à avoir des ramifications (l'Orme en fait partie). Nous avons profité, déjà l'an dernier et cette année plus fortement encore, des Rencontres de l'Orme pour alimenter en informations les enseignants au niveau national sur les pratiques et les usages développés par les enseignants de l'académie dans les classes. Sur le site de l'Agence des usages, vous trouverez un podcast en ligne depuis plusieurs mois, qui vous permet de vous tenir au courant des pratiques dont les enseignants sont capables. Énormément de choses ont été tournées ici avec les enseignants de l'académie, on les en remercie beaucoup.

Ces mesures d'accompagnement se fondent aussi sur l'action des CRDP et les observatoires des usages qui sont en train de se développer consécutivement aux 15 mesures publiées par les ministères l'été dernier. Ces mesures sont accompagnées par le réseau SCEREN avec un partenariat nécessaire : partenaires éducatifs, collectivités, services des rectorats. Ces observatoires académiques des ressources commencent à produire des ressources utiles nationalement.

Dans le cadre des déploiements des dispositifs nationaux, sur demande de son ministre de tutelle, le réseau SCEREN accompagne le déploiement et la distribution des clés USB *"pour démarrer"*. Nous espérons être un partenaire actif, beaucoup plus encore en 2008. Nous fournissons des ressources pour ces clés et accompagnons les académies.

Nous souhaitons succès à ces Journées.

Monsieur Jean-Paul de GAUDEMARD

Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Privège ou avocat, en tout cas l'essentiel a été dit. Comme tous ceux qui m'ont précédé, je me réjouis de ce nouveau rendez-vous des 12^e Rencontres de l'Orme et du constat que, année après année, cette manifestation est un rendez-vous de référence pour la rencontre avec les distributeurs de ressources numériques, les universités, mais également tous ceux qui font vivre, notamment à travers les très nombreuses innovations du secteur, ces ressources, ces modes de production (l'inventivité est toujours au rendez-vous de ces Rencontres) et, bien entendu, les usagers au premier chef, les usagers que nous sommes.

Les ambitions que nous avons, en tant qu'Éducation nationale, surtout avec le thème dominant de ces Rencontres « l'usager interactif », est de démontrer que nous sommes, sinon un exemple, en tout cas que nous essayons de fonctionner bel et bien comme des usagers interactifs, peut-être plus concernés que d'autres pour toutes sortes de raisons.

C'est d'abord, pour moi, l'occasion de remercier tous les acteurs de ces Rencontres : les chefs d'équipe de l'Orme mais également, autour d'elles, tous les opérateurs, notamment dans les établissements CRDP et établissements scolaires de l'académie sans lesquels elles ne vivraient pas [...], et de souligner la maturation qui a été celle de ces 12 années. Effet de maturation propre certainement, mais nous sommes aussi, en même temps, les reflets d'une maturation plus large, d'une maturation du monde économique, d'une maturation du monde de l'innovation, d'une maturation du monde des producteurs eux-mêmes, d'une maturation des usagers que nous sommes, et des enjeux.

Je remercie les partenaires et amis des collectivités territoriales - vous les avez entendues, sur un mode qui démontre que ce ne sont pas simplement des soutiens au sens ordinaire de cette manifestation, des collectivités qui apportent appuis logistique et financier -, de nous accueillir dans ce lieu particulièrement bien approprié du Pôle multimédia pour soutenir financièrement cette manifestation. Ce qui est, à mes yeux, essentiel, c'est que cet accompagnement participe de leur compétence propre dans le domaine éducatif et de leur conviction que nous avons à mobiliser ensemble tous nos moyens pour fabriquer de l'emploi, dans le domaine éducatif et au-delà. Les

collectivités ont aussi des préoccupations qui touchent à l'emploi, à la Ville de Marseille, mais aussi à toute notre économie, voire au-delà au niveau national, et Monsieur Portelli en témoigne.

En tant que Recteur de cette académie et président du CRDP, je me réjouis de cet appui essentiel pour nous et dont on comprend les fondements. Qu'il s'agisse de nos élèves des écoles primaires et maternelles, de nos collégiens et de nos lycéens, nous sommes engagés dans la voie de la modélisation de notre enseignement et d'une meilleure préparation tout au long des étapes du parcours de nos élèves. Ceci mérite d'être souligné. Si on se reporte notamment 12 ans en arrière, mais aussi il y a moins longtemps, les missions étaient moins facilement exprimées et mises en pratique. La Ville de Marseille l'a d'ailleurs mentionné : dès le démarrage des tous petits, il faut désormais intégrer les TIC dans l'enseignement sur un mode qui ne soit pas marginal et en supplément d'une technologie, mais au cœur même de l'enseignement. On peut considérer tout cela comme éléments essentiels du parcours.

Notre rôle, dans le cadre de cette manifestation, est peut-être encore plus important que celui de beaucoup d'autres, car nous y sommes à la fois acteur et opérateur. En tant que tel, nous nous réjouissons du succès de cette manifestation et nous sommes au cœur des enjeux pour démontrer la façon dont nous pouvons travailler désormais grâce à ces ressources.

Premièrement, cela fait d'abord partie du bagage que nous devons apporter à nos élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire. Une chose simple à rappeler - souvent on parle de choses extravagantes, compliquées, réservées à des spécialistes -, c'est le socle même de compétences. Notre système éducatif, encouragé et voulu par notre pays, a décidé que, désormais, dans le bagage de compétences que devaient obtenir nos élèves, au moins dans la scolarité obligatoire jusqu'à la fin du collège, ils devaient être nantis d'une compétence élémentaire de base parce que cela leur servirait dans leur vie future citoyenne, éducative, personnelle, en famille, compétence désormais consacrée par une certification, le B2i. A partir de maintenant, tous les élèves qui sortent du collège doivent être munis de preuves de cette compétence acquise pendant le parcours, avec un premier niveau à la fin de l'école primaire (d'où la nécessité de faire le travail dès l'école primaire), complété jusqu'en fin de collège, puis dans l'enseignement supérieur. Il sera proposé, dans quelques temps, une évolution du brevet des collèges qui inclura la certification de cette compétence.

Se construisent ainsi, pour l'usage des futurs citoyens et élèves d'aujourd'hui, des compétences d'ensemble, avec une exigence bien supérieure pour les étudiants engagés dans des études supérieures. C'est un premier enjeu pour nous, il est très important que tous nos établissements soient en mesure de délivrer cette compétence de base sur un mode qui n'apparaisse pas comme marginal, comme une compétence supplémentaire qu'on se donne et qui aurait une certaine autonomie par rapport aux autres apprentissages, mais qui apparaisse clairement aux yeux des élèves comme un élément de leur apprentissage d'ensemble pour améliorer l'acquisition de toutes les autres compétences.

Deuxièmement enjeu essentiel pour nous, qui touche au moins autant les enseignants, l'organisation et le mode de fonctionnement de l'enseignement, que la façon dont tout cela prend place dans notre ingénierie pédagogique, dans nos technologies de l'enseignement. Les Rencontres de l'Orme est, comme d'autres (mais il n'y en a pas tant que cela à l'échelle nationale), un lieu où non seulement on exhibe, on démontre tout ce que les producteurs sont capables de faire aujourd'hui, ou sont en train d'inventer, mais aussi où et comment on met en œuvre. Cette partie, dite École communicante, nous est si chère. Nous essayons de montrer comment nous nous servons au quotidien de tout cela, avec les choses formidables que cela provoque, des choses tout à fait nouvelles, une autre image de la salle de classe, une autre façon d'enseigner.

Je rends hommage à tous nos enseignants engagés dans tout cela. Ne croyez pas que c'est une affaire d'âge, ce sont des enseignants convaincus qu'il leur faut renouveler leur façon d'enseigner. Réponses à certaines questions, pas à d'autres, réponses techniques d'organisation matérielle, questions substantielles qui sont aussi pédagogiques... c'est cela que nous voulons démontrer. Le CRDP et l'Orme savent à quel point j'y suis attaché, avec l'exigence que cela prenne de plus en plus de place possible.

L'Orme a aussi d'autres objectifs qu'il faut respecter et qui sont tout à fait utiles. Mais pour la trentaine de séquences prévues au cours de ces journées, que vous aurez l'occasion de découvrir dans la grande palette de modalités d'usages de ces ressources numériques et tout ce qui ce cache derrière, l'ambition que nous avons est de montrer que nous sommes des « usagers interactifs », de montrer une des images possibles de l'enseignement, pas simplement de demain mais déjà d'aujourd'hui, qui modifieront cette image un peu obsolète de l'enseignement actuel.

C'est un encouragement extraordinaire pour les équipes qui font ce type de démonstration, sachant qu'il y en a bien d'autres, car au CRDP il n'y a pas assez de place aux démonstrations que nous pourrions avoir. Mais tout ce qui se fait, toute petite partie émergée de cet iceberg, consiste à montrer à quel point nous essayons de conjuguer nos efforts pour qu'ils deviennent de plus en plus importants, immergés ou non. C'est ainsi une façon de rendre hommage à l'accompagnement des collectivités, grâce à qui nous pouvons mener notre action à bien. C'est cela l'essentiel et ce qui nous fait nous réjouir de ces 12^e Rencontres, et qui appellent, pour nous, leur succès. J'espère que vous les aiderez, elles le méritent, à préparer pour les années qui viennent quelque chose d'encore plus démonstratif de l'évolution d'ensemble de notre iceberg et des espoirs que cela porte.

M. Philippe RAJON

Responsable de l'Orme

Merci beaucoup, Monsieur le Recteur.

Je remercie Madame Sylvie Clair, qui nous accueille dans ces fabuleux locaux des Archives de la Ville de Marseille, ainsi que l'ensemble des partenaires, qui sont très nombreux comme on l'a dit tout à l'heure ; sans eux, on ne pourrait pas donner cette envergure aux Rencontres de l'Orme.

Je remercie donc l'ensemble des participants et des partenaires de ces 12^e Rencontres.

Questions-réponses

M. Philippe-Charles NESTEL

En tant que professeur de collège, on ne peut pas réduire l'informatique à un outil. Quand on dit que c'est un outil, il s'agit d'une métaphore car c'est un modèle cognitif. Quelqu'un habitué à travailler avec une interface ne peut plus passer facilement d'un modèle à l'autre, surtout dans le monde adulte.

La mission éducative est de créer des citoyens libres et indépendants, d'où le référentiel d'interopérabilité. En quoi les collectivités territoriales prennent-elles conscience qu'il faut prendre en compte cette contrainte que toutes les administrations publiques devront communiquer obligatoirement avec des formats ouverts, et non plus propriétaires ?

Mme Michelle TRÉGAN

Nous sommes très attentifs à cette problématique, notamment au travers des Espaces régionaux Internet citoyen (ERIC) : les logiciels sont totalement disponibles, nous travaillons aussi avec Correlyce sur l'interopérabilité. Ce sont des sujets difficiles, la mondialisation nous impose des standards. Quand on discute avec l'utilisateur, le meilleur système est celui qu'il connaît. L'interopérabilité n'est pas si simple à mettre en œuvre techniquement.

M. Philippe-Charles NESTEL

C'est la loi !

Mme Michelle TRÉGAN

Oui.

M. Philippe PORTELLI

L'accès aux logiciels libres éducatifs est une préoccupation du ministère. Le CNDP a mis en œuvre pour le compte du ministère une plate-forme d'éducation et d'analyse en ligne, SIALLE, en libre accès. Sa particularité : elle permet aux usagers de participer à l'évaluation en terme d'usage des logiciels diffusés sur cette plate-forme.

On travaille autour des formats et des logiciels libres produits pour l'éducation et au partage communautaire des usages. L'idée est de faire évoluer les standards utilisés par le monde éducatif au travers de dialogues.

M. Philippe-Charles NESTEL

« Usager interactif », quand cela concerne les communautés éducatives, qu'y a-t-il derrière ces termes à la fois simples et compliqués, quels sont les enjeux ?

Mme Dominique LIAUTARD

L'utilisateur va créer son information. Le Recteur remarquait la maîtrise grandissante de cet outil qui fait que l'utilisateur se retrouve créateur d'information, qu'il peut créer son groupe de diffusion, qu'il peut diffuser cette information, qu'il peut, par rapport à un service donné, émettre un avis et le diffuser. Il se trouve en permanence en train de modifier cette offre, il fait partie de l'offre informationnelle.

Cela interpelle fortement les éditeurs : l'utilisateur n'est plus simple consommateur au bout d'une chaîne, il a un savoir-faire qui, de jour en jour et compte tenu du fait que les technologies se simplifient, lui permet d'intervenir de plus en plus dans cette chaîne.

M. Jean-Paul de GAUDEMARD

Je me suis posé la même question, lorsqu'on a préparé les Journées de l'Orme.

Le premier usager interactif, c'est l'enseignant. En particulier, on ne l'a pas toujours en tête, mais l'enseignant seul dans sa classe, devant ses élèves, est aussi quelqu'un dans un établissement qui appartient à un système éducatif plus large. L'enseignant interactif, ce n'est pas simplement celui qui, chez lui, prépare ses cours et qui va sur son micro-ordinateur, c'est aussi celui qui se préoccupe de l'usage qu'il fait de ces outils nouveaux, de son interactivité spécifique avec ses élèves. Cela pose la question de la manière dont les élèves sont préparés, outillés, équipés, organisés, de façon à ce que l'interactivité fonctionne, avec au moins deux éléments, au-delà de cette autre

conception du travail en classe qui n'est pas simplement un recours à un outil nouveau, mais une autre façon de concevoir l'outil pédagogique, dans d'autres endroits, et qui bouleverse la hiérarchie pédagogique.

Il y a quelque chose de plus large qui dépasse la classe, qui renvoie aux espaces ou environnements numériques de travail, et qui consiste à voir l'ensemble des ressources mises à disposition des équipes pédagogiques à l'échelle d'un établissement ou, plus largement, d'une académie ou du national, et sur un mode interactif [...]. Les ressources dont nous parlons sont, à mes yeux, une façon de rendre encore plus explicite, efficace, évidente, sur un mode différent, une interactivité dont, parfois, on a un peu de mal à se rendre compte.

Je serais heureux qu'on comprenne que l'image trop répandue de l'enseignant un peu seul dans sa classe, parfois en difficulté à cause de cet isolement, peut se substituer, grâce à ces ressources numériques, à un certain nombre d'éléments qui réduisent, voire font disparaître cet isolement en lui donnant le moyen d'amplifier son propre rayon d'action, ses compétences propres. C'est dans ce sens que c'est un immense espoir, surtout si l'on prend la précaution de faire en sorte que cela concerne tous nos élèves.

M. Didier LEVREAU, journaliste à la Provence

Après 12 années d'observation, qu'est-ce qui a pu changer, qu'est-ce qui a été le plus bouleversé : enseignants ? programmes ?

M. Jean-Paul de GAUDEMARD

Première chose évidente, ayant eu le triste privilège de connaître les choses il y a 12 ans, il eût été inimaginable de tenir de telles Rencontres [...]. Je me souviens d'avoir eu la chance extraordinaire d'expérimenter à l'échelle d'une dizaine de classes quelque chose qui est aujourd'hui généralisé dans le département des Bouches-du-Rhône pour les collèges, qui se banalise dans d'autres segments : la mise à disposition des élèves d'ordinateurs. Cela avait été passionnant. C'était équiper toute une classe et l'enseignant, avec pour mission d'observer ce qui se passait, à un moment où l'univers des ressources numériques était d'une pauvreté inimaginable.

Autre question, l'usage de la micro-informatique. Dans les années 80, quand on a commencé à développer le câble, on a massivement investi, on était dans les premiers à réaliser des réseaux en fibres optiques, ceux-ci ayant d'énormes potentialités. On s'est rapidement rendu compte que cela ne marchait pas bien, les gens ne s'y intéressaient pas pour une raison qu'on aurait pu deviner, c'est qu'il n'y avait rien dedans ! Après avoir découvert du hard, on s'est rendu compte que le soft était intéressant.

Pour l'école c'est pareil. Ce qui a le plus changé, c'est l'effort considérable d'équipement qui a été fait grâce aux collectivités territoriales, pas seulement parce que c'est leur compétence. Il fût un temps où l'on considérait que c'était de l'innovation pédagogique que de mettre un ordinateur, maintenant c'est un équipement de base, on sait quoi mettre dans la machine, on a des ressources numériques. On verra avec les clés USB qu'on a des éléments à mettre en ligne.

Quelques pionniers se fabriquaient leurs programmes, des professeurs admirables, des professeurs d'histoire et de géographie allaient puiser dans des banques de données très peu accessibles à l'époque. Cela a changé : ce qui apparaissait exceptionnel, les œuvres de pionniers mises à la disposition de tous les enseignants, relève désormais de la compétence moyenne. Tous nos jeunes enseignants qui ont passé les concours doivent être titulaires d'une certification, le C2i (Certificat Informatique Internet), d'un niveau bien supérieur.

Ce qui a changé, c'est la conviction que les ressources numériques existantes sont de compétence moyenne ; si on ne le fait pas, c'est qu'on n'a pas vraiment envie de le faire.

Cela pose un autre type de problème de nature plus culturelle, auquel des manifestations comme aujourd'hui peuvent aider à trouver des solutions. Ce n'est pas le plus simple non plus, c'est ce qui reste à modifier, c'est un travail de longue haleine, sur des années. Je suis très optimiste, je vois une proportion de plus en plus grande, mais je sais que c'est le souci des collectivités de voir leurs très gros investissements pleinement utilisés, souci que l'on partage tous, mais il faut changer.

12 ans ! On aborde aussi l'âge perturbé de l'adolescence, la puberté. Peut-être les Journées de l'Orme vont-elles les connaître. On arrive au moment critique, décisif, où l'on a tous les éléments en main mais il faut faire la démonstration qu'on est capables de s'en servir.

Mme Janine ECOCHARD

On a posé la question de ce qui avait changé, mais ce qui va changer dans les années à venir, c'est la banalisation des usages et l'amplification de l'ensemble des pratiques de ces usages. C'est pour moi le souhait des années à venir.
